



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'échéance de validité de l'autorisation de la présente famille de produits est fixée au 10 juin 2028.

A Maisons-Alfort, le 13/01/2023

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits règlementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

Partie I. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	FAMILLE JUVA REPULSIF INSECTES
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de famille de produits

Types de produit	19
-------------------------	----

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	LABORATOIRES JUVA SANTE
	Adresse	8 RUE CHRISTOPHE COLOMB 75008 PARIS FRANCE
Numéro de demande	BC-JK080872-28	
Type de demande	Changement administratif d'une autorisation nationale (NA-ADC)	
Numéro d'autorisation	FR-2018-0041	
Date d'autorisation	11/06/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	10/06/2028	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	LABORATOIRES JUVA SANTE
Adresse du fabricant	8 RUE CHRISTOPHE COLOMB 75008 PARIS FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	LABORATOIRES JUVA PRODUCTION RUE AVOGADRO TECHNOPOLE FORBACH SUD 57600 FORBACH FRANCE
	TUNAP COSMETICS BAHNHOFSTRASSE 47 6175 KEMATEN IN TIROL AUTRICHE

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	IR3535®
Nom du fabricant	MERCK KGAA
Adresse du fabricant	FRANCKFURTERSTRASSE 250 64293 DARMSTADT ALLEMAGNE
Emplacement des sites de fabrication	MERCK S.L.U. POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DE VALLES (BARCELONA) ESPAGNE

Substance active	IR3535®
Nom du fabricant	MERCK S.L.U.
Adresse du fabricant	CALLE MARIA DE MOLINA 28006 MADRID ESPAGNE
Emplacement des sites de fabrication	MERCK S.L.U. POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DE VALLES (BARCELONA) ESPAGNE

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
IR3535® (pure)	Ethyl 3-[N-acetyl-N-butyl] aminopropionate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	9,625	19,80
Alcool dénaturé (éthanol 50-100 % avec du propan-2-ol 5 % et du 2- méthylpropan-2- ol 0,1 %)	Mélange	Solvant	-	-	20	55,53

2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide sous forme de spray
AE - Aérosol

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 1

1. Information administrative sur le Méta RCP 1

1.1. Identification du Méta RCP 1

Identification	Aérosol
-----------------------	---------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	-
-----------------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	19
----------------------------	----

2. Composition du Méta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
IR3535® (pure)	Ethyl 3-[N-acétyl- N-butyl] aminopropionate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	9,625	9,625
Alcool dénaturé (éthanol 50-100 % avec du propan-2- ol 5 % et du 2- méthylpropan- 2-ol 0, 1 %)	Mélange	Solvant	-	-	55,53	55,53

2.2. Type de formulation

AE - Aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 1

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	
Mentions de danger	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence	<p>P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.</p>
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Moustiques et Phlébotomes / Aérosol / peau

Type de produit	TP19 - Répulsifs
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	<p>Moustiques (<i>Culex</i> spp., <i>Aedes</i> spp., <i>Anopheles</i> spp.) Phlébotomes (<i>Phlebotomus</i> spp.) Stade adulte</p>
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau (aérosol)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>5,83 g de produit /m² Durée de protection : 7 heures Adultes et enfants de 12 ans et plus : 2 applications par jour maximum Enfants de 3 à 11 ans : 1 application par jour maximum étendue à 2 applications par jour maximum en zone où des arboviroses ont été identifiées.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille d'aérosol de 100 et 150 mL en aluminium, revêtement intérieur avec vernis époxy phénolique standard.

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec de l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé (2 applications par jour pour les adultes, 1 application par jour pour les enfants, étendue à 2 applications par jour dans les zones où des arboviroses ont été identifiées).
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- Si utilisée en combinaison avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire, puis attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- Instructions d'utilisation
 - Adultes et enfants de 12 ans et plus : pulvériser 1 seconde sur le visage et le cou, 1,4 secondes par bras et main et 1,3 secondes par jambe.
 - Enfants de 6 à 11 ans : pulvériser 0,5 seconde sur le visage et le cou, 0,6 seconde par bras et 0,6 seconde par jambe.
 - Enfants de 3 à 5 ans : pulvériser 0,5 seconde sur le visage et le cou, 0,3 seconde par bras et 0,4 seconde par jambe.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Utiliser seulement à l'extérieur ou dans des espaces bien ventilés.
- Ne pas appliquer sur des enfants de moins de 3 ans.
- Pour les enfants de 3 à 11 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Pour les enfants de 3 à 11 ans : 1 application par jour maximum étendue à 2 applications par jour dans les zones où des arboviroses ont été identifiées.
- Pour les adultes, le produit doit être appliqué 2 fois par jour au maximum.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Appliquer uniquement sur les zones découvertes de vêtements.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tempérée puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'apparition de lésions cutanées, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 2 ans.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 40°C et stocker à l'abri de la lumière.

6. Autre(s) information(s)

- Ne pas utiliser chez la femme enceinte ou allaitante.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom(s) commercial(aux)	MARIE ROSE AEROSOL PROTECTION ANTI-MOUSTIQUES MARIE ROSE ANTI-MOUSTIQUES PROTECTION FAMILLE LONGUE DUREE				
Numéro d'autorisation	FR-2018-0041-01-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
IR3535® (pure)	Ethyl 3-[N-acétyl-N-butyl] aminopropionate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	9,625
Alcool dénaturé (éthanol 50-100 % avec du propan-2-ol 5 % et du 2-méthylpropan-2-ol 0,1 %)	Mélange	Solvant	-	-	55,53

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 2

1. Information administrative sur le Méta RCP 2

1.1. Identification du Méta RCP 2

Identification	Spray
-----------------------	-------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	-
-----------------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	19
----------------------------	----

2. Composition du Méta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
IR3535® (pure)	Ethyl 3-[N-acétyl-N-butyl] aminopropionate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	19,800	19,80
<i>Alcool dénaturé (éthanol 50-100 % avec du propan-2- ol 5 % et du 2- méthylpropan- 2-ol 0, 1 %)</i>	<i>Mélange</i>	<i>Solvant</i>	-	-	20	20

2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide sous forme de spray

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 2

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P235 : Tenir au frais. P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 : Éliminer le contenu/récipient dans ...
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 1 – Moustiques et phlébotomes / spray / peau

Type de produit	TP19 - Répulsifs
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques (<i>Culex</i> spp., <i>Aedes</i> spp., <i>Anopheles</i> spp). Phlébotomes (<i>Phlebotomus</i> spp.) Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau (spray)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	5,83 g de produit / m ² Durée de protection: 6,5 heures Adultes et enfants de 12 ans et plus : 2 applications par jour maximum Enfants de 3 à 11 ans: 1 application par jour maximum étendue à 2 applications par jour maximum en zone où des arboviroses ont été identifiées.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de spray de 100 et 150 mL en polyéthylène haute densité (PEHD) ou en polypropylène (PP).

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Retraiter en cas de contact avec de l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé (2 applications par jour pour les adultes et 1 application par jour les enfants, étendue à 2 applications par jour maximum en zone où des arboviroses ont été identifiées). - Instructions d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> - Adultes et enfants de 12 et plus : appliquer 4 pulvérisations sur le visage et le cou, 5 pulvérisations par jambe, 4-5 pulvérisations par bras et mains. - Enfants de 6 à 11 ans : appliquer 2 pulvérisations sur le visage et le cou, 2-3 pulvérisations par jambe, 2-3 pulvérisations par bras. - Enfants de 3 à 5 ans : appliquer 2 pulvérisations sur le visage et le cou, 1-2 pulvérisations par jambe, 1 pulvérisation par bras.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Tiques / Spray / Peau

Type de produit	TP19 - Répulsifs
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Tiques : <i>Ixodes ricinus</i> Stade : adulte et nymphe
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	7,5 g de produit / m ² Durée de protection: 6 heures Adultes et enfants de 3 ans et plus : 1 application par jour maximum
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de spray de 100 et 150 mL avec un spray en polyéthylène haute densité (PEHD) ou en polypropylène (PP).

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- L'efficacité du produit contre les tiques tropicales n'a pas été démontrée.
- Instructions d'utilisation :
 - Adultes et enfants de 12 et plus ans : appliquer 4 pulvérisations pour le visage et le cou, 5 pulvérisations par jambe, 4-5 pulvérisations par bras et mains.
 - Enfants de 6 à 11 ans : appliquer 2 pulvérisations sur le visage et le cou, 2-3 pulvérisations par jambe, 2-3 pulvérisations par bras.
 - Enfants de 3 à 5 ans : appliquer 2 pulvérisations sur le visage et le cou, 1-2 pulvérisations par jambe, 1 pulvérisation par bras.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- Si utilisée en combinaison avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire, puis attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Ne pas inhaler.
- Ne pas appliquer sur des enfants de moins de 3 ans.
- Pour les enfants de moins de 3 à 11 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Le produit ne doit pas être appliqué sur les mains des enfants.
- Appliquer uniquement sur les zones découvertes de vêtements.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tempérée pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'apparition de lésions cutanées, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation: 2 ans.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 40°C et stocker à l'abri du gel.

6. Autre(s) information(s)

- Ne pas utiliser chez la femme enceinte ou allaitante.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom(s) commercial(aux)	MARIE ROSE REPULSIF ANTI-MOUSTIQUES MARIE ROSE REPULSIF ANTI-TIQUES MARIE ROSE SPRAY CORPOREL REPULSIF ANTI-MOUSTIQUES MARIE ROSE ANTI MOUSTIQUES HAUTE PROTECTION MOUSTIQUES TIGRES				
Numéro d'autorisation	FR-2018-0041-02-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
IR3535® (pure)	Ethyl 3-[N-acétyl-N-butyl]aminopropionate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	19,80
Alcool dénaturé (éthanol 50-100 % avec du propan-2-ol 5% et du 2-méthylpropan-2-ol 0,1%)	Mélange	Solvant	-	-	20



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

Nom(s) commercial(aux)	MARIE ROSE SPRAY REPULSIF ET APAISANT ANTI-MOUSTIQUES MARIE ROSE SPRAY CORPOREL 2 EN 1 ANTI-MOUSTIQUES MARIE ROSE ANTI-MOUSTIQUES PROTECTION FAMILLE REPULSIF & APAISANT				
Numéro d'autorisation	FR-2018-0041-02-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
IR3535® (pure)	Ethyl 3-[N-acétyl-N-butyl] aminopropionate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	19,80
<i>Alcool dénaturé (éthanol 50-100 % avec du propan-2-ol 5% et du 2- méthylpropan-2-ol 0,1 %)</i>	<i>Mélange</i>	<i>Solvant</i>	-	-	20